

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1257

présenté par

Mme Bareigts, Mme Benin, M. Kamardine, Mme Guion-Firmin, Mme Vanceunebrock,
M. Serville, M. Ratenon, M. Letchimy, Mme Vainqueur-Christophe et Mme Manin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 39, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.